

Communiqué de Presse

Madame Fatima Ezzahra EL MANSOURI préside une réunion du Conseil de Surveillance du Groupe Al Omrane

Rabat, le lundi 26 juin 2023 : Madame Fatima Ezzahra EL MANSOURI, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville a présidé, lundi 26 juin 2023, une réunion du Conseil de Surveillance du Groupe Al Omrane en présence des membres du Conseil de Surveillance, ou de leurs représentants, ainsi que plusieurs responsables des Départements concernés. L'ordre du jour a concerné l'examen du bilan d'activité du Holding pour l'année 2022 et du plan d'action de l'année 2023.

Dans son allocution d'ouverture, Madame Fatima Ezzahra EL MANSOURI, également Vice-Présidente du Conseil de surveillance du Holding Al Omrane, a déclaré : «Ce Conseil intervient à un moment important dans la vie de cette institution investie de la mission stratégique de contribution active dans le développement socio-économique du Royaume en tant que bras armé de l'Etat devant porter l'action du Ministère en matière d'aménagement urbain, de développement et de l'habitat destiné à des catégories de populations ciblées». Et d'ajouter : « Le Groupe Al Omrane est appelé à se préparer à opérer, dans un marché concurrentiel, qui nécessite d'être davantage à l'écoute des attentes des ménages en termes de qualité et de respect des délais ».

En effet, ce Conseil intervient à un moment important pour le secteur, que le gouvernement veille à soutenir et à relancer par plusieurs mesures d'incitation. « La vision, les orientations et les perspectives de développement du Groupe devraient être établies en parfait alignement avec les Hautes Orientations Royales et le programme gouvernemental visant la consolidation de l'Etat social qui garantit le droit constitutionnel à un logement décent et assure un développement territorial durable et solidaire », a souligné Madame la Ministre.

A ce titre, Madame Fatima Ezzahra EL MANSOURI a déclaré : « Le groupe Al Omrane est appelé à redynamiser davantage son action pour améliorer son efficacité opérationnelle afin de garantir l'aboutissement de ses programmes et projets actuels dans les meilleures conditions. Il est également appelé à revisiter sa stratégie, son positionnement et son action dans l'objectif de définir de nouvelles orientations et perspectives de développement plus ambitieuses et un business model traduisant la nouvelle vision du groupe, en parfait alignement avec les orientations du Ministère de tutelle issues du Dialogue National de l'Habitat et de l'Urbanisme ».

Par ailleurs, Madame la Ministre a insisté sur la réussite dans ce chantier national, tout en appelant à ce que l'action publique soit inscrite dans un parfait alignement des acteurs sur l'ensemble des orientations qui placent le citoyen au cœur des politiques publiques, et prônent des actions intégrées et convergentes de l'ensemble des intervenants.

Le Conseil a, par la suite, examiné les réalisations du Groupe Al Omrane au titre de l'année de 2022 et son plan d'action de l'année 2023 ainsi que les grandes lignes du plan triennal 2024-2026.

A cet effet, le Groupe a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 4,34 milliards de dirhams et a pu mobiliser un investissement de 4,85 milliards de dirhams permettant ainsi de mettre en chantier 13.905 unités et d'achever 19.782 en propre et dans le cadre de partenariats. Au niveau des activités de restructuration et de mise à niveau urbaine, les travaux ont profité à 76.301 familles au niveau des achevements et 59.161 familles pour les mises en chantier.

Concernant le Plan d'action pour l'année 2023, le Groupe prévoit un chiffre d'affaires de 4,21 milliards de Dirhams, et des investissements qui devraient atteindre 4,37 milliards de Dirhams. Ces derniers permettront la programmation de la mise en chantier de 14.723 unités de production nouvelle en propre et avec les partenaires et de 60.123 unités de mise à niveau urbaine. Pour l'achèvement, ce sont 22.264 unités de production nouvelle qui seront réalisées et 71.103 unités de mise à niveau urbaine.

Au regard des indicateurs présentés, le Conseil de Surveillance a tenu à exhorter le Groupe à s'inscrire dans une nouvelle trajectoire en veillant notamment à repenser son modèle économique et consolider son positionnement d'acteur majeur à dimension nationale et à ancrage régional et territorial fort, à perfectionner ses instruments et process d'intervention, à contribuer à rehausser la qualité de l'écosystème en lien avec ses activités, à redynamiser davantage son action pour garantir l'aboutissement de ses programmes et projets actuels dans les meilleures conditions pour assurer un redressement rapide et efficace de son dispositif d'intervention et à instaurer un rapport de transparence, de qualité et proximité notamment avec le citoyen.

A l'issue de ses travaux, le Conseil de Surveillance a, après discussion, validé les budgets 2023 du Groupe et son plan d'action pour l'année 2023.

Cette réunion du Conseil de surveillance a été suivie de la tenue de l'assemblée générale ordinaire du groupe Al Omrane.